

Agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Agenda

Journée Internationale des Femmes

Rappel: sur le plan suisse, la Journée Internationale des Femmes se fêtera le **samedi 10 mars à Bienne**. Dès 14 h 30, manif sur le thème «Les femmes et le travail» (départ de la Gare); dès 16 h, à l'Aula du Gymnase, débat avec des femmes des pays de l'Est; soir, repas, musique et danse à Kreuz-Nidau. Pour les manifestations organisées dans les différents cantons, se reporter à FS de février ou à la presse locale.

Vous avez dit... partenaires?

Tel est le thème d'une rencontre qui aura lieu au **Centre du Louverain**, aux Geneveys-sur-Coffrane, les **30 et 31 mars**. Le vendredi 30, à 20 h, conférence de Jacqueline Berenstein-Wavre sous le titre «Partenaires dans la réalité et le mensonge»; le lendemain, exposés et travail en groupes sur différentes formes de partenariat femmes-hommes: en éducation, en milieu syndical, en politique, en entreprise... Renseignements et inscriptions au 038 57 16 66.

Les femmes, créatrices de culture

La **Journée de la Femme de la Foire suisse d'échantillons de Bâle** aura lieu le **mercredi 14 mars**. 4 artistes femmes parleront de leur activité créatrice comme instrument privilégié de participation et d'action sur le monde. Halle 311, 1^{er} étage, dès 10h.

La garde de nos enfants, quelles solutions?

Un débat sur ce sujet brûlant est organisé par l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées (Vaud), à 20 h 15, à la Maison de la Femme (Eglantine 6) à **Lausanne, le mercredi 28 mars**.

Ecrire entre femmes

Etanchez votre soif d'écrire et d'être lue, vous suggère l'association française «Femme à plume». Un atelier d'écriture est organisé dans le **Gers du 11 au 16 avril**. Renseignements au 43 25 08 62 à Paris.

Auto-défense

Deux possibilités de cours/stage vous sont offertes ces prochains mois.

- A **Genève**, stages de self-défense pour femmes donnés par Lucie Dextras, co-fondatrice de l'association Fem-Do-Chi de Paris. Les **13, 14 et 15 mars en soirée, les 7 et 8 avril en week-end**. Renseignements auprès de Carmen Grela, 022 21 79 61 ou 022 733 63 63.

- A **Lausanne**, 8 leçons données par des ceintures noires de karaté, du **27 avril au 22 juin**, entre midi et 14 h. Cours organisé par le Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises. Renseignements et inscriptions au secrétariat du CLAF, av. Eglantine, 1006 Lausanne.

Le CIF à Lucerne

Le **Conseil International des Femmes** est une organisation non-gouvernementale internationale réunissant des Conseils nationaux de femmes de tous les continents. Son comité exécutif se réunira du **11 au 17 mars à Lucerne**, pour y débattre de différents thèmes relatifs à la réalisation de l'égalité et à la situation internationale. Tout renseignement sur cette réunion peut être demandé à l'Alliance de Sociétés Féminines suisses, Altikofenstrasse 182, 3048 Worblaufen. C'est également dans le cadre de la réunion du CIF que l'ASF organise, le **14 mars**, un séminaire sur le thème «**La femme et l'eau**», pour donner suite à la conférence de Nairobi de 1985 et à la décennie de l'eau potable et de l'assainissement 1981-1990.



L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'unité d'interprétation

Charge : Poste à charge hebdomadaire de 5 heures comprenant l'enseignement de l'introduction à l'interprétation simultanée, l'enseignement de l'interprétation simultanée et de l'interprétation consécutive d'anglais en français et d'espagnol en français au niveau de la préparation au diplôme d'interprète de conférence, l'organisation de cours spéciaux accélérés dans le cadre de la formation continue, et la direction de l'unité d'interprétation.

Exigences : Diplôme d'interprète de conférence d'un institut universitaire. Langues de travail : langue maternelle et de culture française, maîtrise de l'anglais et de l'espagnol.
Interprète de conférence professionnel expérimenté. Expérience de l'enseignement de l'interprétation de conférence. Expérience administrative.

Entrée en fonction : 1er octobre 1990 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mars 1990 au **secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, place des Augustins 19, CH-1205 Genève**. Les candidats peuvent obtenir auprès du secrétariat de la Présidence un exemplaire du cahier des charges.



L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'unité de français

Charge : Enseignement de la traduction juridique de l'allemand et de l'italien vers le français, séminaire de droit, et enseignement de la traduction économique de l'allemand vers le français.

Exigences : Doctorat en droit ou en économie, ou grade équivalent. Langue maternelle et de culture française. Langue de travail : allemand et italien. Longue expérience de l'enseignement universitaire de la traduction et de la traduction professionnelle de haut niveau.

Entrée en fonction : 1er octobre 1990.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 9 avril 1990 au **secrétariat de la Présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, place des Augustins 19, CH-1205 Genève**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.